BONTAZ

GAUTHIER Louis BONTAZ

ZAC Ecotec Marnaz, 242 Avenue des Amaranches 74460 Marnaz

À nos partenaires et parties prenantes,

Le 22/01/2021

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès car en tant que responsable de la RSE et en charge de la rédaction du COP sans équipe spécifique dédiée, je ne pourrais être disponible car j'attends un heureux évènement qui tombe dans le même calendrier que la date attendue de publication du COP. Par conséquent, je ne pourrai finaliser dans les temps le COP.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du lundi 07 juin 2021 au plus tard.

Bien cordialement,

M. Louis Gauthier

Attaché de Direction Genérale / En charge de la RSE